Docusign Envelope ID: 2BC53B78-8817-8CAB-8115-3D08C7D4703C

7TH FLOOR

Société par actions simplifiée au capital de 6.098 €

Siège social : 24, rue du Hameau
78480 VERNEUIL SUR SEINE

984.885.541 RCS VERSAILLES

Certifié conforme à l'original
Pour la société 7TH FLOOR SAS
Son Président, HCD INVEST SARL
Représentée par son gérant, Charles DROUHAUT

DocuSigned by:
HCD INVEST
23A286545CD1459...

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 31 JUILLET 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX,
ET LE TRENTE ET UN JUILLET,

Les soussignés :

(...)

Détenteurs de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société 7TH FLOOR (les « **Associés** » et la « **Société** »),

Confirmant que l'ensemble des documents prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables leur ont été communiqués, ou qu'ils ont été tenus à leur disposition,

Renonçant, en tant que de besoin, au bénéfice des dispositions légales, réglementaires et/ou statutaires applicables, relatives aux délais de mise à disposition des documents requis par la loi,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

– les copies des lettres de convocation adressées aux Associés,
– les statuts de la Société,
– l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
– le rapport de gestion du Président,
- les rapports spéciaux du Président sur les actions détenues par les salariés,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
– le texte des décisions proposées aux Associés,
- et généralement, de tous les documents qui, conformément à la réglementation en vigueur, leur ont été communiqués ;

Docusign Envelope ID: 2BC53B78-8817-8CAB-8115-3D08C7D4703C

Ont pris les décisions suivantes conformément aux dispositions des articles 29 et 34 des statuts de la Société :

- Déclarations et renonciations préalables,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat,
- Approbation des éventuelles conventions réglementées,
- Décision de dissolution anticipée de la société du fait des capitaux propres négatifs ou de poursuite d'activité malgré les pertes,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION
Approbation des modalités de consultation des Associés

La collectivité des Associés, et chacun des Associés pris individuellement, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux modalités de consultation des associés d'une société par actions simplifiée,
Déclarent accepter sans réserve les modalités des présentes Décisions Unanimes adoptées par voie de signature d'un acte sous seing privé conformément aux articles 29 et 34 des statuts de la Société,
Reconnaissent que les documents communiqués leur ont permis de se faire un avis éclairé sur les décisions dont l'adoption est proposée, et en conséquence,
Renoncent de manière générale à se prévaloir à quelque titre que ce soit, des dispositions statutaires ou légales relatives au droit d'information, de sorte que la validité des présentes Décisions Unanimes ne saurait être remise en cause,
Donnent quitus au Président pour l'exécution de cette mission.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME DECISION
Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

La collectivité des Associés, et chacun des Associés pris individuellement, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve lesdits comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas état de dépenses non déductibles fiscalement ou de charges somptuaires, telles que visées à l'article 39-4 du CGI, et qu'il n'y a donc pas lieu à approuver ces dépenses ou charges ni l'impôt sur les sociétés y afférent.

En conséquence, l'assemblée donne quitus entier et sans réserve pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à la société HCD INVEST SARL, Président depuis la constitution de la Société.

Enfin, la collectivité des Associés et chacun des Associés pris individuellement, après avoir entendu lecture des rapports spéciaux du Président sur les plans d'option de souscription ou d'achats d'actions consentis par la société, ou l'attribution d'actions gratuites aux salariés ou aux dirigeants, déclare prendre acte des informations desdits rapports.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Docusign Envelope ID: 2BC53B78-8817-8CAB-8115-3D08C7D4703C

TROISIEME DECISION
Affectation du résultat

La collectivité des Associés, et chacun des Associés pris individuellement constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est une perte d'un montant de **66.384 €,** et décide de l'affecter en totalité au compte « REPORT A NOUVEAU ».

Conformément à la loi, il est indiqué qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis la constitution de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION
Conventions réglementées

La collectivité des Associés, et chacun des Associés pris individuellement, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du code de commerce durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, déclare en approuver les conclusions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés disposant du droit de vote.

CINQUIEME DECISION
Poursuite de l'activité sociale malgré les pertes

La collectivité des Associés, et chacun des Associés pris individuellement :

- prend acte que du fait de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 les capitaux propres de la société sont devenus négatifs,
- décide de ne pas dissoudre la société de manière anticipée, mais au contraire de poursuivre l'activité sociale malgré les pertes,
- prend acte du fait que les capitaux propres devront être reconstitués à concurrence d'un montant au moins égal à la moitié du capital social, au plus tard au 31 décembre 2028.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

** **

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent procès-verbal de décisions unanimes des Associés de la Société est signé par les Associés au moyen d'un procédé de signature électronique avancée (SEA) mis en œuvre par un prestataire Tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des exemplaires numériques conformément à l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Docusign Envelope ID: 2BC53B78-8817-8CAB-8115-3D08C7D4703C

Les Associés conviennent expressément que (i) le présent procès-verbal de décisions unanimes des Associés constitue l'original dudit procès-verbal de décisions unanimes des Associés et une preuve littérale au sens de l'article 1316- 1 du Code civil. Il a la même valeur probante qu'un écrit signé de façon manuscrite sur support papier et pourra valablement être opposés aux Parties), (ii) la signature électronique du procès-verbal de décisions unanimes des Associés de la Société doit être considérée comme une signature originale, et (iii) le procès-verbal de décisions unanimes des Associés de la Société, signé électroniquement via DocuSign, est susceptible d'être produit en justice, à titre de preuve littérale, en cas de litiges, y compris dans les litiges opposant les Parties.

En conséquence, les Parties reconnaissent que le présent procès-verbal de décisions unanimes des Associés de la Société signé électroniquement vaut preuve de son contenu, de l'identité du signataire et de son consentement. (c) Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du Code civil, le présent procès-verbal de décisions unanimes des Associés de la Société est établi en un seul exemplaire numérique original, dont une copie sera délivrée aux Associés directement par DocuSign, qui a la charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique avancée dans les conditions requises par l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Docusign Envelope ID: 9DF14E22-A83A-8E4B-813F-0C8ABA41B577

7TH FLOOR

Société par actions simplifiée au capital de 6.098 €

Siège social : 24, rue du Hameau
78480 VERNEUIL SUR SEINE

984.885.541 RCS VERSAILLES

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2025

Certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT
Pour la société HCD INVEST
Monsieur Charles DROUHAUT

DocuSigned by:
HCD INVEST
23A286545CD1459...

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025
Capital souscrit non appelé (I)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles	1 994	1 147	847
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	5 925		5 925
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 200		9 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**17 119**	**1 147**	**15 972**
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
CRÉANCES			
Créances clients et comptes rattachés	16 668		16 668
Autres créances	287 649		287 649
Capital souscrit - appelé, non versé			
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Actions propres			
Autres titres et instruments de trésorerie			
DISPONIBILITÉS ET CHARGES			
Disponibilités	22 854		22 854
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**327 171**		**327 171**
Frais d'émission des emprunts (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion - Actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**344 290**	**1 147**	**343 143**

Bilan passif

Postes	31/12/2025
Capital (dont versé...)	6 098
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Écarts de réévaluation	
Écarts d'équivalence	
RÉSERVES	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Réserves indisponibles	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-66 384
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**-60 286**
Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	400 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	651
Dettes fiscales et sociales	2 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)	**403 430**
Écarts de conversion - Passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**343 143**

Compte de résultat

Postes	2024 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Vente de marchandises	2 694
Production vendue de biens	
Production vendue de services	89 402
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	92 095
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	
Autres produits	563
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	92 658
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	
Variation des stocks de marchandises	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	157 207
Impôts, taxes, et versements assimilés	580
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 147
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	3
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	158 936
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-66 278
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	
De participations	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
CHARGES FINANCIÈRES	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	105
Différences négatives de change	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	106
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-106
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-66 384
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	

Postes	2024 2025
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	92 658
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	159 042
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-66 384

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **23** mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **343 143,45 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-66 384,12 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 994	1 994		1 994
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	6 250			5 925
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 200	9 200		9 200

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres	482	1 147		1 147
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	9 200	9 200		
Clients douteux				
Autres créances clients	16 668	16 668		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	3 185	3 185		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	284 062	284 062		
Débiteurs divers	402	402		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	313 517	313 517		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	60 980	0,10
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	60 980	0,10

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)		6 098			6 098
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice					
TOTAL		6 098			6 098

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	À la clôture de l'exercice

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	651	651		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	2 778	2 778		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	400 000	400 000		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	403 430	403 430		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	400 000			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	92 095		92 095
TOTAL	92 095		92 095

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
TOTAL		

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		

Docusign Envelope ID: 600BCD88-7A6D-8F00-806F-959F5319D663

7TH FLOOR

Société par actions simplifiée au capital de 6.098 €

Siège social : 24, rue du Hameau
78480 VERNEUIL SUR SEINE

984.885.541 RCS VERSAILLES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Chers associés,

En ma qualité de Président de la société 7TH FLOOR SAS, j'ai établi le présent rapport de gestion sur les opérations du premier exercice social de la société 7TH FLOOR, clos le 31 décembre 2025, et sur l'activité de ses deux filiales, POCH SAS et ORDEROOM SAS, aux fins d'approbation par vos soins des comptes dudit exercice social.

Tous les documents et pièces prévus par les statuts et la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

La finalisation des comptes sociaux 2025 ayant toutefois pris un peu de retard, j'ai sollicité par requête auprès de Monsieur le Président du tribunal de commerce de VERSAILLES une autorisation de prorogation de la date de tenue de la présente assemblée au 31 juillet 2026.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux clos le 31 décembre 2025 sont conformes à la réglementation en vigueur. Vous trouverez en outre dans l'annexe aux dits comptes annuels 2025 toutes explications complémentaires.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE 7TH FLOOR AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A/ PRESENTATION DES COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

La société 7TH FLOOR SAS a été créée le 13 février 2024 pour être une société d'investissements, avec deux premières filiales :

-une SAS dénommée **POCH**, à créer en partenariat avec le groupe MBA GREEN, ayant pour objet de développer une entreprise de médias commercialisant notamment des encarts publicitaires sur les supports de packaging (en particulier les sacs) utilisés pour la livraison de restauration à domicile ;

-une SAS dénommée **ORDEROOM SAS**, ayant pour objet de créer, développer et commercialiser des logiciels et progiciels dans le domaine de la *food tech* notamment.

L'activité de ces deux filiales POCH et ORDEROOM vous est détaillée ci-après.

Docusign Envelope ID: 600BCD88-7A6D-8F00-806F-959F5319D663

En ce qui concerne 7TH FLOOR SAS, son premier exercice social a eu une durée exceptionnelle de vingt-deux mois, du mois de mars 2024 au 31 décembre 2025.

Au titre de cet exercice clos le 31 décembre 2025, 7TH FLOOR a réalisé un chiffre d'affaires de 92.095 € constitué de 2.694 € de ventes de marchandises, et de 89.402 € de prestations de services et refacturations de charges.

Les produits d"exploitation de l'exercice se sont élevés à 92.658 € compte tenu de la perception de quelques autres produits.

Les charges d'exploitation d'un montant total de 158.936 € se sont établies comme suit :

- Autres achats et charges externes	157 207 €
- Impôts et taxes (CET)	580 €
- Autres charges	3 €

Les dotations aux amortissements se sont élevées à 1147 €.

Le résultat d'exploitation de ce premier exercice social 2025 est donc négatif de 66.278 €.

La société a constaté des charges financières pour 106 € et aucun produit financier.

Il n'a été constaté ni produit exceptionnel ni charge exceptionnelle.

L'exercice 2025 s'est soldé en définitive par une **perte d'un montant de 66.384 €.**

2. Au 31 décembre 2025, le total du bilan s'établissait à 343.143 €.

Le total des capitaux propres au 31 décembre 2025 était négatif de 60.286 € pour un montant de capital social de 6.098 €.

Au 31 décembre 2025 :

-la société n'avait aucune dette bancaire
-les emprunts et dettes financières diverses (compte courant d'associé) s'élevaient à 400.000 €

B/ <u>COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE ECOULE</u>

L'exercice 2025 est le premier exercice social de la société d'investissement 7TH FLOOR.

Cet exercice a permis le lancement des deux premières filiales du groupe : POCH SAS et ORDEROOM SAS qui développent leurs projets ainsi que cela est indiqué ci-après.

Cet exercice a également été mis à profit pour rechercher et analyser de nouvelles opportunités d'investissements.

C/ <u>EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR</u>

Au titre de l'exercice 2026 7TH FLOOR poursuit ses recherches et analyses de nouveaux investissements potentiels.

Docusign Envelope ID: 600BCD88-7A6D-8F00-806F-959F5319D663

D/ EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DU DERNIER EXERCICE

Je n'ai pas d'évènement spécifique à vous relater, autre que ceux indiqués ci-avant, qui serait intervenu depuis la fin de l'exercice 2025.

E/ FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucun frais de recherche et développement « stricto sensu » n'a été engagé par la société 7TH FLOOR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

F/ PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, soit une perte d'un montant de **66.384 €** en totalité au compte « REPORT A NOUVEAU ».

II – PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, je vous rends compte de l'état de la participation des salariés (actions faisant l'objet d'une gestion collective par PEE ou FCPE) au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit au 31 décembre 2025 : NEANT

Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la société (Article L 225-184 du Code de Commerce) : NEANT

Opérations réalisées en cas d'acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou en cas d'opérations effectuées par la société sur ses propres actions (Article L 225-211 du Code de Commerce) : NEANT.

III – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Je vous rappelle, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

IV - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater de Code Général des impôts, le montant global des dépenses et charges somptuaires ainsi que le montant de l'impôt supporté à raison de celles-ci, doivent être soumis à l'approbation de l'assemblée.

Je vous précise à cet égard qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 la société n'a comptabilisé aucune charge ou dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire du ressort de l'article 39.4 du CGI.

Docusign Envelope ID: 600BCD88-7A6D-8F00-806F-959F5319D663

V – PRISES DE PARTICIPATIONS

En application des articles L 233-6 et L 247-1 du Code de Commerce, je vous rappelle que 7TH FLOOR SAS a procédé aux prises de participations suivantes durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- le 23 février 2024, prise de participation de 100% du capital social de la société ORDEROOM SAS, au capital de 500 €, dont le siège social était 10, rue de la victoire – 75009 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 951.139.260 RCS PARIS.

- le 24 mai 2024, prise de participation de 57,50% dans la société POCH SAS, au capital de 10.000 €, dont le siège social est 24, rue du Hameau – 78480 VERNEUIL SUR SEINE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES sous le numéro 929.280.253 RCS VERSAILLES

VI – CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le 24 juillet 2024, la société 7TH FLOOR SAS a cédé 65% des actions de la société ORDEROOM SAS.

VII – SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Je vous rappelle que la société **HCD INVEST**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est 7, allée l'Orée du Lac – 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 809.785.751 RCS BORDEAUX, représentée par son Gérant, Monsieur Charles DROUHAUT, a été nommée en qualité de Président de la société 7TH FLOOR SAS le 19 février 2024, lors de la signature des statuts de constitution de 7TH FLOOR, et ce pour une durée illimitée.

VIII – QUITUS AU DIRIGEANT

Si vous êtes d'accord avec les termes du présent rapport relatif à la gestion de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, il vous appartiendra de donner quitus de sa gestion à la société HCD INVEST SARL, Président depuis le 19 février 2024.

IX – DISSOLUTION ANTICIPEE OU POURSUITE DE L'ACTIVITE SOCIALE

Compte tenu de la perte enregistrée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les capitaux propres sont devenus négatifs. Il convient donc que les associés se prononcent sur la dissolution anticipée de la société, ou au contraire sur sa poursuite d'activité malgré les pertes.
Dans cette dernière hypothèse, je vous rappelle qu'il conviendra que les capitaux propres soient reconstitués à concurrence d'un montant au moins égal à la moitié du capital social, au plus tard au 31 décembre 2028.

Compte tenu des perspectives de développement des filiales, notamment ORDEROOM, je vous recommande bien sûr de vous prononcer en faveur d'une poursuite de l'activité sociale.

Docusign Envelope ID: 600BCD88-7A6D-8F00-806F-959F5319D663

X – ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

POCH SAS

L'exercice social clos le 31 décembre 2025 est le premier exercice social de la société POCH depuis sa constitution le 24 mai 2024, d'une durée exceptionnelle de 19 mois.

Au titre de cet exercice, la société POCH a poursuivi l'exploitation de son activité consistant à commercialiser des espaces publicitaires sur des sacs destinés à la vente à emporter et à la livraison.

Les sacs sont produits par un partenaire industriel puis distribués gratuitement aux restaurateurs, leur permettant de supprimer ce poste de dépense, tandis que les annonceurs bénéficient d'un support de communication ciblé.

Depuis le lancement de l'activité, plusieurs dizaines de milliers de sacs ont été distribués.

Au regard des priorités stratégiques des associés, la société n'a toutefois pas fait l'objet d'un développement commercial actif au cours de l'exercice 2025. La prospection a été largement externalisée auprès d'un apporteur d'affaires spécialisé dans la commercialisation d'espaces publicitaires, permettant de maintenir une activité opportuniste tout en limitant les ressources mobilisées. La société conserve ainsi son activité avec une structure légère, dans l'attente d'éventuelles opportunités de développement.

Au titre de l'exercice 2025 la société a réalisé un chiffre d'affaires de 26.625 €. Le total des charges d'exploitation s'est établi à 193.075 €, ce qui a conduit à un résultat d'exploitation négatif de 166.448 €.

Le résultat net de l'exercice 2025 est égal au résultat d'exploitation, soit une perte de 166.448 €.

ORDEROOM

Durant les exercices 2024 et 2025, la société ORDEROOM a poursuivi le développement de sa plateforme **Otely**, solution permettant aux établissements hôteliers de proposer un service de restauration en chambre s'appuyant sur les plateformes de livraison, notamment Uber Eats.

La solution permet aux clients de commander directement depuis leur chambre via un QR Code, sans création de compte ni paiement immédiat, grâce à une expérience utilisateur simplifiée et à une intégration avec les principaux PMS hôteliers.

L'exercice 2025 a notamment été marqué par la finalisation de plusieurs développements techniques, l'amélioration continue du produit et le renforcement de son intégration dans l'écosystème hôtelier.

La société a également poursuivi sa collaboration avec le pôle Innovation du groupe Accor, ayant abouti à la signature d'un accord de déploiement en vue d'un lancement international sur une marque économique du groupe.

Ces avancées confirment la pertinence du positionnement de la société et constituent une étape importante dans sa stratégie de développement. Afin d'accompagner cette phase d'accélération commerciale et internationale, la société prépare actuellement une nouvelle levée de fonds destinée à financer son déploiement et la poursuite de sa croissance.

Au titre de l'exercice 2025, la société ORDEROOM a réalisé un chiffre d'affaires de 31.284 € contre 14.302 € en 2024.

Compte tenu de la production immobilisée pour 198.317 € et des subventions pour 9000 € le total des produits d'exploitation de l'exercice 2025 s'est élevé à 238.735 € contre 135.251 € en 2024.

Docusign Envelope ID: 600BCD88-7A6D-8F00-806F-959F5319D663

Le total des charges d'exploitation s'est établi à 548.574 € en 2025 contre 362.188 € en 2024.

Le résultat d'exploitation 2025 est donc négatif de 309.839 € contre un résultat également négatif de 226.937 € en 2024.

Après imputation du résultat financier négatif de 9.916 €, l'exercice 2025 de ORDEROOM s'est soldé par une perte nette de 269.207 € contre une perte de 227.518 € au titre de l'exercice précédent.

CONCLUSION

Si vous êtes d'accord avec l'ensemble des termes du présent rapport, je vous demanderai de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui vous sont soumis et adopter l'ensemble de décisions dont le projet vous a été communiqué avec votre convocation à l'assemblée.

Je pense vous avoir donné des explications suffisamment claires, mais je suis bien entendu à votre disposition pour les compléter par toutes précisions que vous jugerez utile de connaître.

LE PRESIDENT
Pour la société HCD INVEST SARL
Son gérant, Charles DROUHAUT

DocuSigned by:
HCD INVEST
23A286545CD1459...

Docusign Envelope ID: 600BCD88-7A6D-8F00-806F-959F5319D663

7TH FLOOR

Société par actions simplifiée au capital de 6.098 €

Siège social : 24, rue du Hameau
78480 VERNEUIL SUR SEINE

984.885.541 RCS VERSAILLES

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR L'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES ET/OU DIRIGEANTS (Article L 225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

Chers Associés,

Je vous informe qu'aucune opération n'a été réalisée au sein de notre société 7TH FLOOR SAS au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-197-4 et L 225-197-5 du Code de Commerce.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT
Pour HCD INVEST SARL
Son gérant, Charles DROUHAUT

DocuSigned by:
HCD INVEST
23A286545CD1459...

Docusign Envelope ID: 600BCD88-7A6D-8F00-806F-959F5319D663

7TH FLOOR

Société par actions simplifiée au capital de 6.098 €

Siège social : 24, rue du Hameau
78480 VERNEUIL SUR SEINE

984.885.541 RCS VERSAILLES

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS (Article L 225-184 DU CODE DE COMMERCE)

Chers Associés,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 du Code de Commerce, je vous informe qu'aucune opération n'a été réalisée au sein de notre société 7TH FLOOR SAS au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-177 à L 225-186 du Code de Commerce.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT
Pour HDC INVEST SARL
Son gérant, Charles DROUHAUT

DocuSigned by:
HCD INVEST
23A286545CD1459...